

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Colonel Bertrand VIDOT, premier réunionnais nommé directeur départemental adjoint du SDIS de La Réunion

Saint-Denis, le 13 octobre 2015 - Le Service départemental d'incendie et de secours de La Réunion (SDIS 974) annonce la nomination du Colonel Bertrand VIDOT au poste de directeur départemental adjoint. Il est le premier réunionnais nommé à cette fonction au sein de notre département.

Recruté en 1994 à l'âge de 25 ans au SDIS 974, après avoir passé avec succès le concours de capitaine, le Colonel VIDOT occupe plusieurs postes en unité opérationnelle et en unité fonctionnelle au sein de deux SDIS : chef de bureau des ressources humaines, chef du centre de secours de Saint-Pierre, préventionniste, officier de régulation CTA-CODIS, adjoint au chef de groupement, chef de groupe, de colonne et de site.

Dans le cadre de la mobilité, il rejoint le SDIS 38 ; nommé commandant en 2001, il sera successivement chef de service des ressources humaines, adjoint au chef de groupement administratif par intérim et chef des services « emplois et dialogue social » et « gestion statutaire » au SDIS de l'Isère ; il participera activement à la construction du SDIS 38 notamment dans sa dimension « ressources humaines ».

De retour à La Réunion fin 2005, il occupe par la suite le poste de chef de groupement des systèmes d'information, avant de se voir confier la mise en place du premier groupement territorial à la Réunion tout en étant nommé lieutenant-colonel en 2007 ; il réintègre l'état-major du SDIS 974 en devenant chef de groupement des ressources humaines de 2009 à 2011.

Nouvelle mobilité en 2011 en Nouvelle Calédonie, dans le cadre d'un détachement au sein du Haut-Commissariat de la République où il sera affecté à la direction de la sécurité civile en tant que directeur durant un peu moins de 3 ans. Sous l'autorité du préfet, il a alors pour mission d'assurer le transfert de compétences de la sécurité civile de l'Etat au gouvernement de la Nouvelle Calédonie ; transfert qui sera effectif au 1^{er} janvier 2014.

De retour dans son île en milieu d'année 2014, il occupait jusqu'alors la fonction de chargé de mission auprès du directeur départemental.



Colonel Bertrand VIDOT lors de sa nomination au grade de Colonel – 12/2014 - Photo SDIS 974

Nommé colonel en décembre 2014, il vient aujourd'hui compléter le binôme de direction du SDIS 974 et assiste le Colonel Jean Marc LOUBRY, Directeur départemental dans ses missions et le traitement des dossiers majeurs de l'établissement, tels que :

- la mise à jour du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (pour la fin de l'année), accompagnée du Règlement de mise en œuvre Opérationnelle,
- la création de la plateforme commune de réception des appels 15-18 avec la mise en place au préalable d'un centre unique de traitement des appels 18 (CTA unique),...

Il est, en outre, titulaire d'une maîtrise de droit et d'un DESS administration et gestion des collectivités locales.

«Le Colonel VIDOT est le premier réunionnais à occuper cette fonction au sein de notre département, son parcours est un exemple de réussite qui peut susciter des vocations, voire nourrir des ambitions au sein de notre jeunesse réunionnaise, en sachant que tout est possible avec du travail et de la volonté. Il correspond parfaitement à la vision de modernité dont a besoin notre établissement », indique Nassimah DINDAR, Présidente du Conseil d'administration du SDIS 974.

Le Colonel VIDOT remplace le Colonel Felix ANTENOR-HABAZAC affecté à la direction du SDIS de Guyane en juin 2014.

Contact presse

Norman INGAR - Tel : 0692 75 88 75 - Mail : norman.ingar@sdis974.re

Si Le SDIS de La Réunion a la compétence exclusive de la **prévention**, de la **protection** et de la **lutte contre les incendies**, il concourt également, en partenariat avec les autres services et professionnels concernés (Police, SAMU,...), à la distribution des **secours d'urgences aux personnes** et à la **protection des biens et de l'environnement**.

En 2014 le SDIS 974 a géré plus de 40 000 interventions et réceptionné plus 300 000 appels d'urgence.
